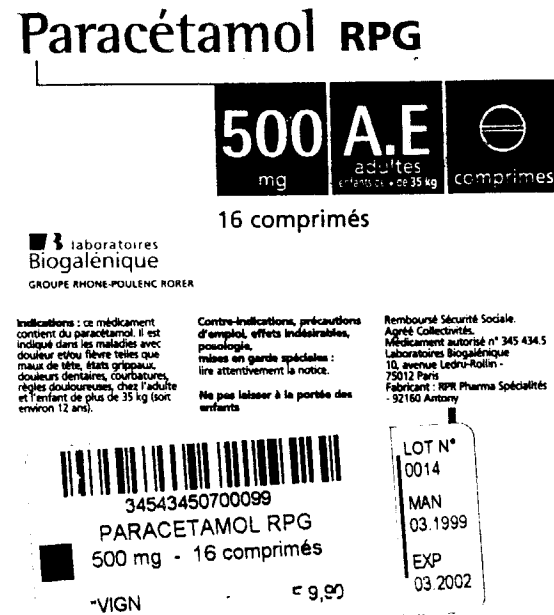


NE RIEN ECRIRE DANS CETTE PARTIE

4. Le traitement médical repose selon les cas sur des antalgiques (médicament soulageant la douleur, exemple : paracétamol) (5,5 points)

4.1. Rechercher sur l'emballage ci-dessous les mentions énumérées dans le tableau et le compléter :



(0,5 x 5 = 2,5 pts)

Dénomination du produit	PARACETAMOL
Catégorie de malades concernés .	adultes ou (enfant de + 35 kg)
Numéro du lot	0014
Date limite de consommation	03.2002
Présentation du produit	Comprimés

4.2. Préciser l'intérêt du numéro du lot porté sur l'emballage (0,5 x 2 = 1 pt)

Retrouver le produit et permettre de le retirer du circuit commercial en cas de problème.

4.3. Ce médicament présente une vignette blanche qui permet un remboursement à 65% par la Sécurité Sociale.

- Nommer la part qui reste à la charge de l'assuré et en préciser le pourcentage : (0,5 x 2 = 1 pt)

(Tiers payant) ou ticket modérateur 35%

4.4. Indiquer comment l'assuré peut compléter les remboursements de la Sécurité Sociale : Prendre une

Assurance complémentaire ou adhérer à une mutuelle. (1pt)

DANS CE CADRE
NE RIEN ECRIRE

Académie : _____ Session : _____
 Examen : _____ Série : _____
 Spécialité/option : _____ Repère de l'épreuve : _____
 Epreuve/sous épreuve : _____
 NOM : _____
 (en majuscules, suivi s'il y a lieu, du nom d'épouse)
 Prénoms : _____ n° du candidat _____
 Né(e) le : _____
 (le numéro est celui qui figure sur la convocation ou la liste d'appel)

Mal de dos, mal du siècle

Les lombalgies* peuvent-elle être reconnues comme maladies professionnelles ?

Parce que sous une forme ou une autre le mal de dos touche 7 français sur 10, on parle volontiers de mal du siècle. En fait, les maladies du dos ont toujours existé, mais elles font plus parler d'elles aujourd'hui.

Partie du corps très sollicitée, c'est très naturellement que le dos s'use avec l'âge. Une usure normale souvent aggravée par d'autres facteurs : traumatismes professionnels ou sportifs, port de charges lourdes, mauvaises postures, excès de poids, stress, fragilité génétique. Un mal de dos reflète souvent le vieillissement d'un ou plusieurs éléments constitutifs de la colonne. Ces atteintes de la colonne peuvent être responsables selon les cas de lumbago, torticolis, sciatique...

... Depuis une décision ministérielle de 1998, certaines lombalgies* graves peuvent désormais être reconnues comme d'origine professionnelle, et donc indemnisées. Cette mesure devrait concerner 1000 à 2000 personnes par an.

Les professions les plus touchées sont les manutentionnaires, les conducteurs, les peintres en bâtiment et les aides-soignants.

* **Lombalgie** : douleur de la région lombaire (du dos)

Info Santé Oct.1999

1. Après avoir pris connaissance du texte ci-dessous (5,5 points) :

1.1. Relever cinq facteurs aggravant le mal de dos : (5 x 0,5 = 2,5 pts)

Traumatismes professionnels ou sportifs . Excès de poids
 Port de charges lourdes stress.
 Mauvaises postures

B.E.P	SECTEUR SECONDAIRE ÉCRITS DU 08 JUIN 2000	Session 2000	DURÉE 30 min	COEFF. 1
Épreuve : Vie sociale et professionnelle		CORRIGÉ		Page : 1 / 2

NE RIEN ECRIRE DANS CETTE PARTIE

1.2. Nommer parmi ces facteurs celui qui peut s'appliquer à votre domaine professionnel : (1 pt)

- Réponse cohérente

1.3. Proposer quatre moyens de prévention du mal de dos (deux dans chaque secteur) :

- dans les activités professionnelles : poste de travail adapté ; ↓ charges
gestes et postures adaptés ; manutention automatisée ...

- dans les activités quotidiennes : pratique d'un sport ; bonne literie
éviter les charges trop lourdes

2. Le mal de dos peut être aggravé par le stress (4,5 points).

2.1. Indiquer trois causes de stress : (0,5 x 3)

- avoir des soucis

- subir du bruit

- avoir un mauvais sommeil

2.2. Citer trois manifestations physiques du stress. (0,5 x 3)

- accélération du rythme cardiaque

- sueurs, nausées

- maux de ventre, de tête ...

2.3. Citer trois moyens de prévention du stress. (0,5 x 3)

- pratiquer un sport, une activité de détente

- avoir une alimentation équilibrée

- avoir un bon sommeil, ... une activité créative

NE RIEN ECRIRE DANS CETTE PARTIE

3. Lombalgies : maladies professionnelles ? (4,5 points)

3.1. Définir ce qu'est une maladie professionnelle : (2 pts)

→ Maladie contractée à l'occasion de l'exercice habituel de la profession, résultant d'une [exposition prolongée] à une [nuisance.]
→ Maladie inscrite aux tableaux des maladies professionnelles de la S.S.

3.2. En cas de maladie professionnelle, les frais médicaux sont pris en charge par la Sécurité Sociale.

Entourer le taux de cette prise en charge : (0,5 pt)

100%

75%

65%

35%

3.3. Dans le cas d'une maladie professionnelle :

- Préciser qui doit faire la déclaration : (1 pt)

le salarié

- Préciser auprès de quel organisme : (1 pt)

la C.P.A.M. (ou S.S.)

B.E.P	SECTEUR SECONDAIRE ÉCRITS DU 08 JUN 2000	Session 2000	DURÉE 30 min	COEFF. 1
Épreuve : Vie sociale et professionnelle		CORRIGÉ		Page : 2 / 2